

# Le Petit Usania

n°16- Décembre 99 2° année

## Le mensuel d'information de l'USAN

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

### Les Vitarelles... et après ?

La mi-novembre a été pour notre communauté spéléologique bien difficile à vivre avec l'accident des 7 spéléos bloqués par les eaux au gouffre des Vitarelles (Lot) mais déjà l'heure des comptes et des recherches de responsabilité a sonné !

#### Un petit rappel des faits

Les 7 spéléos, tous fédérés et assurés à la FFS, avaient décidé d'aller travailler dans le gouffre entre le jeudi 11 et le dimanche 14 et avaient prévus de passer 3 jours sous terre. Les prévisions météo destinées au public par le biais d'un répondeur téléphonique évoquaient des "pluies faibles" pour les journées de mercredi et jeudi mais aussi "un ciel très nuageux pour la journée de vendredi avec des pluies faibles à modérées pouvant par cumul en une journée donner une hauteur d'eau non négligeable". L'alerte de tempête n'a en fait été donnée que le vendredi... "Rien ne laissait présager ce qui allait nous arriver, et l'eau a été surveillée en permanence", a notamment relaté le vétéran du groupe, Yvon Cazal, 54 ans, expliquant que dès que l'eau avait commencé à monter, "ils avaient pris leurs dispositions". "Mais on s'est rendu compte tout de suite que l'on allait être bloqué pendant plusieurs jours et l'on s'est organisé", a-t-il poursuivi. Les sept rescapés n'ont "jamais douté de l'arrivée des secours". "Nous savions qu'il y avait des gens au-dessus et qu'ils ne lâcheraient pas comme cela", a

expliqué Philippe Vergé, 42 ans, présenté comme le leader de l'équipe.

#### Les secours étaient bien là !

Aux 89 spéléologues-secouristes civils, venus de toute la France, il faut ajouter 15 gendarmes du groupe spéléologique d'Oloron Sainte-Marie et de Grenoble, ainsi qu'une vingtaine de pompiers spéléologues du Grimp (Groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux). En surface, les sauveteurs ont été épaulés en permanence par les hommes des sept corps de sapeurs-pompiers du Lot, soit une cinquantaine d'hommes. Sont venus s'ajouter des gendarmes du département, mais aussi sept motards de la gendarmerie et les militaires du centre de Gramat, qui ont assuré les repas, l'hébergement et la logistique annexe de l'opération. Sans oublier bien sûr les ouvriers des engins mécaniques, soit encore près de 25 personnes. En tout ce secours a donc mobilisé pas loin de 250 personnes ! Le sous-préfet Meunier a lui-même reconnu que "sur ce type d'opérations, d'une envergure jamais atteinte jusque-là, il faut compter 12 hommes à la surface par sauveteur en sous-sol pour obtenir une logistique efficace".

#### Tout a un coût

Jean-Pierre Labro, président du Casdis (Conseil d'administration de sécurité défense incendie secours) du Lot, avait publiquement estimé lundi après-midi que le coût des opérations de secours, qui ont duré dix jours, se situait "dans une fourchette de 2,5 à 3

Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne, ou USAN, «a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles» (article 1 des statuts).

Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54 S 433.

Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.

Directeur de publication  
& Responsable de  
Imprimeur : USAN - NANCY  
ISSN n°

## Informations

**Mur d'escalade** : séance hebdomadaire chaque mardi (hors vacances scolaires) de 20h à 22h pour escalade et entraînement sur corde au gymnase Provençal (quai René II à Nancy)

**Piscine** : séance hebdomadaire chaque jeudi de 20h30 à 22h15 (horaire bassin : 20h45-22h) pour plongée et natation

millions de francs". Interrogé sur le chiffre de 5 millions de francs cité dans certains médias, l'adjoint au maire de Gramat en charge des travaux, Jean Tonnen, a jugé que cette estimation n'était "*pas fantaisiste mais plutôt maximaliste*". Selon M. Tonnen, la facture finale devrait tourner autour de 4 MF. Le responsable financier du SDIS a estimé qu'il lui serait difficile de signer un chèque de 3 ou 4 millions de francs avec un budget annuel d'à peine 30 millions, alimenté aux deux-tiers par les communes du Lot et pour le tiers restant par le conseil général. "*Il faut qu'une véritable solidarité nationale s'organise pour assumer une part de ces charges*", dit Jean-Pierre Labro. Comme le préfet du Lot Michel Sappin, le lieutenant des sapeurs-pompiers du Lot Pierre Maisonneuve évoque l'idée d'une assurance individuelle pour chaque spéléologue. "*Il faudra entamer une réflexion sur ce sujet*", souhaite-t-il.

### **Et la réflexion s'entame**

Gérard Bourgeois, maire d'Engins, commune où est situé le gouffre Berger, en a profité pour répondre sur France Info mardi 23 : "*Vous savez que dans une commune, si on laisse un chemin ouvert au public, il doit être en bon état, ou alors il faut le fermer. Le Gouffre BERGER, pour moi c'est la même chose, on a toujours l'épée de Damoclès. Normalement pour bien s'assurer que ce gouffre est en sécurité, je ne dirais pas totale, mais en bonne sécurité, il faudrait que ce gouffre soit visité par un organisme et puis qu'il me fasse un papier en disant bien oui, il n'y a pas de rocher qui est en équilibre et qui risque d'esquinter des spéléos. [...] Moi je pense qu'il faut responsabiliser absolument les spéléos. Parce que au nom de la liberté on peut tout faire, mais quand c'est les autres qui payent, c'est pas la même solution, quand même ! Moi je dirais sur la commune d'Engins de 424 habitants, je voudrais pas me trouver dans la situation du maire du Tarn ! Parce que quand on sait que déjà pour un forage de diamètre 60, ça coûte 8 000 francs le mètre linéaire, imaginez la surprise qu'il risque d'avoir dans quelques temps mon collègue maire de Gramat ! Donc il faut responsabiliser les*

*spéléos et qu'ils payent une assurance qui couvre tous ces frais . C'est pas possible ! Ça ne peut pas être à la charge des citoyens.*"

La réflexion s'organise donc autour de cette simple question : Pourquoi la collectivité devrait-elle porter assistance gratuitement aux gens lorsqu'ils sont responsables de leur propre malheur ? voir "*Est-il normal que la collectivité paye pour quelques adeptes des sports à risques ?*" (journal télévisé de TF1, 23 novembre). On peut répondre très simplement que notre société est organisée ainsi ! On ne demande à personne ni à aucune assurance de payer pour être secouru, pas plus aux accidentés de la route (la conduite automobile étant bien un "sport" à risques vu le nombre de morts par an...) qu'au navigateur perdu en mer ni aux victimes des inondations ou suite à une intervention de pompiers pour quoi que ce soit ! **Le principe de SOLIDARITÉ est fondamental ; chacun paye pour tous...** On ne demande rien au fumeur atteint d'un cancer des poumons et qui coûte très cher à la collectivité, ni à celui qui a des rapports sexuels non protégés et attrape le SIDA... D'ailleurs qui serait réellement capable financièrement d'avoir une assurance qui le couvre pour être secouru ? Une étude a déjà été faite pour les spéléos français : cela reviendrait à 3 000 francs par spéléo et par an ! Et pour les accidentés de la route désincarcérés puis transportés par hélicoptère ?

Sous la pression du Maire d'Engins, le Sénateur d'Autrans a déposé à la mi-mars 1999 un projet de loi sur les secours payant. Le Sénat a renvoyé ce projet pour étude par la Commission des lois du Sénat. Cette étude est menée par le sénateur de Haute Savoie J-Paul Amoudry. Fin octobre, il a présenté son rapport : en substance, il dit que les maires devraient pouvoir rendre payant tous les secours qu'ils veulent, mais par contre il considère comme normal que le département et l'État continuent à ne pas se faire rembourser les frais.

**En France, les secours sont gratuits pour tous et doivent le rester !**

**LA SOLIDARITÉ NE SE PARTAGE PAS.**

Président : Daniel PREVOT	Festivités : Sylvie GOBERT
Vice-Président : Bruno RAGARU	Jeunes : Jany DESCHIN
Trésorier : Christian ROUMEGOUS	Matériels : Martial MARTIN
Secrétaire : Christophe PREVOT	Mines/archéo. : Jean-Mary BLIND
Act. éducatives : Isabelle PETITJEAN	Piscine : Sylvie GOBERT
Archives/Biblio : Patrick LIBERT	Plongée : Martial MARTIN
Canyon : Denis DRUMETZ	Promotion : Yann FLEJO
Documentation : Bruno RAGARU	Site Internet : Jean-Luc METZGER
Escalade + mur : Marc BIRY	Adresse site : <a href="http://www.usan.fr.st">http://www.usan.fr.st</a>

## À lire dans *Spelunca* n°75 (3° trimestre 99)

---

- une étude très complète sur les accidents en canyon en 1998
- le compte-rendu des comités directeurs de la FFS du 20-21 mars et du 24 mai
- la réforme des formations personnelles proposée par l'EFS

### **Liberté d'expression, débordement et Internet** par Daniel PREVOT

---

Mercredi 3 novembre j'ai diffusé aux internautes inscrits à la liste speleos-fr@sophia.inria.fr le message suivant :  
<< Inscrit sur la liste "SPÉLÉOS" depuis environ 1 mois et las de lire la prose inutile de certains, je déclare appartenir à la liste de ceux dont parle Jean-Marc GARCIA dans son message de ce jour :

"Aujourd'hui beaucoup d'inscrits se posent la question : rester ou partir ?"

Il y a en effet trop de messages d'intérêt nul. Certains "bavards devraient bien la mettre en sourdine".  
Cordialement. >>

Ce message a reçu 2 réponses de réprobation dont je reproduis les textes intégraux par "copier-coller" ci-dessous.

Le "coup de gueule" de Frédéric Pétrot de Paris répondant aux divers points :

<< Eh ben casse toi, on te retient pas! Je vais te mettre de ce pas dans mon kill file ...

c'est vrai que ta prose est passionnante! ... Encore! ... tu veux dire politiquement correct ? ... A+ les filles, ...  
Fred ... P.S: je trouve cette liste super, et vive l'exces! >>

Le surenchérissement de Jean-Marc Lebel de Nancy :

<< Bonjour, / J'ai maintenant une "télé avec un clavier" munie d'une prise et d'un fil pour la brancher sur l'Anette. / Je me présente donc : Je suis spéléo, plongeur (pas spéléonaute, vous m'obligeriez. J'ai rien à voir avec la NAZA, avec MICHELIN je dis pas!) et membre du CLRS, un obscur groupuscule Nancéen. / J'en profite pour saluer mon éminent collègue Lorrain Daniel PREVOT, que j'ai eu l'immense plaisir de redécouvrir sur cette liste ! NON, NON, c'est pas ça que je voulais dire, arrêtons les : cordialement ! / CASSE-TOI OH OUI !!! Parce que, je dois le dire, je me farci cet énarquisme depuis bien assez longtemps aux réunions régionales diverses. Ses interventions sont TOUJOURS, spéléologiquement parlant, d'un intérêt majeur ! Il fait partie de la légion de ces vieux dinosaures (je ne dirai pas comme l'ami P.B. : "vieillard sénile") qui prennent plus leur pied en réunion ou dans les consternants articles de l'Est-Républicain (vous voyez le niveau !), que SOUS-TERRE. / C'est pas tout à fait mon cas et j'ai un siphon sur le feu, alors foin de bavardages inutiles ! J'aime bien cette liste et je reviendrai l'ouvrir quand j'aurai quelque chose de SPELEOLOGIQUE à dire... / Amitiés spéléos à (presque) tous. / Jean-Marc LEBEL >>

Il semble que la tentative de J.M.L. de diffuser son mel à toute la liste spéléo ait échoué.

Je rappelle aux usaniens depuis plus de 4 ans et j'informe les autres membres ainsi que nos lecteurs extérieurs, que J.M.L. a été exclu de l'USAN lors de la réunion extraordinaire du Comité Directeur du Club convoqué à ce sujet et faisant office de Commission Disciplinaire, le 29 septembre 1995, en raison de son comportement à l'égard de certains membres et de l'ambiance malsaine engendrée par son attitude vis à vis du club en général. Après plus d'une heure de délibérés en présence de 31 membres dont 14 électeurs dont l'accusé, le vote à bulletins secrets a

### **Invitation de l'ASEPAM**

---

Comme tous les ans, l'ASEPAM fête la Ste Barbe, patronne des mineurs.

Au programme du samedi 4 décembre : ➤ veillée musicale, diapos et chants dès 18h à l'église de St Pierre / l'Hâte  
➤ cortège en tenue de l'église de St Pierre-sur-l'Hâte à la tour des mineurs à Echery où les mineurs procéderont au traditionnel tir de bombarde  
➤ apéritif offert par la municipalité dans la salle des Tisserands à Ste Marie-aux-Mines  
➤ repas du chef

### **Appel de cotisation 2000**

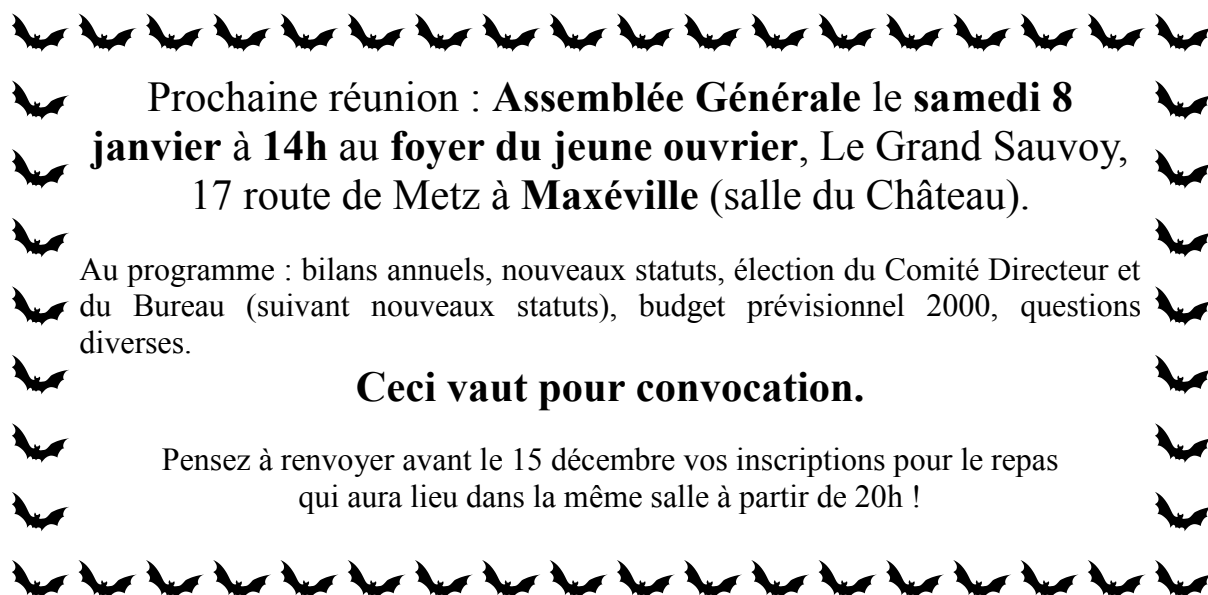
---

Vous avez trouvé ci-joint votre appel de cotisation 2000 : pensez à y faire figurer votre cotisation CLUB et à renvoyer le tout à Daniel PREVOT (2 rue de Cronstadt, 54000 NANCY). Nous rappelons aux membres qui nous quittent qu'ils peuvent acquitter une cotisation de membre honoraire (105 F) pour continuer de recevoir le

## Programme établi lors de la réunion du vendredi 26 novembre

---

- le S 27/11 **encadrement** : au spéléodrome ; 2 groupes / responsables : Daniel PREVOT et Cyril WIRTZ
- du S 04/12 **festivité** : invitation de l'ASEPAM à Ste Marie-aux-Mines pour la Ste Barbe, patronne des mineurs / contact : Daniel PREVOT
- du S 11/12 **spéléo** : gouffre du Mont Ratey  
responsable : Patrick CARIGI
- le D 12/12 **travaux** : aménagement de la trémie du Chaos / contact : D.PREVOT (pour SS-54 et CR-PEPEL)
- le Me 15/12 **encadrement** : lycée Majorelle à Pierre-la-Treiche / resp. : Bruno RAGARU
- du S 18/12 **initiation** : dans le Doubs  
responsable : Martial MARTIN
- le S 18/12 **initiation** : au Rupt du Puits / responsable : Cyril WIRTZ
- du D 26/12 **spéléo** : au gouffre Jean Bernard  
responsable : Martial MARTIN
- du V 31/12 **festivité** : pour tous ceux qui n'ont rien de prévu, célébration de la nouvelle année  
appeler rapidement / responsable : Daniel PREVOT



**Prochaine réunion : Assemblée Générale le samedi 8 janvier à 14h au foyer du jeune ouvrier, Le Grand Sauvoy, 17 route de Metz à Maxéville (salle du Château).**

Au programme : bilans annuels, nouveaux statuts, élection du Comité Directeur et du Bureau (suivant nouveaux statuts), budget prévisionnel 2000, questions diverses.

**Ceci vaut pour convocation.**

Pensez à renvoyer avant le 15 décembre vos inscriptions pour le repas qui aura lieu dans la même salle à partir de 20h !

## En prévisions

---

- du S 18/03 **travaux** : nettoyage printanier annuel : détagage à Pierre-la-Treiche le samedi et nettoyage du  
au D 19/03 Gouffre de la Grimosanté le dimanche / responsable : Daniel PREVOT pour CR-PEPEL

## Tarifications pour 2000

---

Cotisation fédérale FFS simple : 165 F = 25,15 €  
Cotisation club USAN simple : 105 F ou 16 €

Assurance fédérale basique : 200 F = 30,49 €  
Licence initiation individuelle : 20 F = 3,05 €

Frais de maintenance	Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN	-	-	60 F = 9,15 €	3 F = 0,46 €
personne extérieure	15 F = 2,29 €	25 F = 3,81 €	70 F = 10,67 €	5 F = 0,76 €
forfait hebdomadaire	15 F = 2,29 €	50 F = 7,62 €	-	-
forfait mensuel	40 F = 6,10 €	100 F = 15,24 €	-	-